

avez effectué des ventes mais ne les avez pas rapportées, ou si vous avez présenté des rapports inexacts, vous ne pourrez être admissible à de l'aide supplémentaire du PDME.

## **AUTRES PUBLICATIONS**

---

Les publications suivantes du MAE sont susceptibles d'intéresser les sociétés qui pensent à entreprendre des activités de promotion de l'exportation:

“Répertoire des délégations canadiennes à l'étranger destiné aux gens d'affaires”

“Aux futurs exportateurs . . .”

“Pour de nouveaux marchés: la filière des institutions financières internationales”

Vous pouvez vous procurer ces publications gratuitement en vous adressant à InfoExport ou au bureau régional du MEIR le plus près.

## **LES AUTRES PROGRAMMES**

---

Vous pouvez obtenir des renseignements sur d'autres programmes d'aide en vous adressant au MEIR, à l'ACDI, au gouvernement provincial et à diverses associations et organisations commerciales.